

UNION DES ETUDIANTS TURCS EN FRANCE  
6, Place Saint Michel - PARIS VIème

Camarades et Amis,

Trois jeunes étudiants viennent d'être condamnés à mort.

Ils ne sont pas coupables d'un meurtre, mais d'avoir lutté pour une Turquie démocratique et libre, et contre la répression.

Condamnés d'après l'ancien article 146/I du Code pénal de Mussolini !

C'est un tribunal militaire dont la légalité est officiellement contestée qui a prononcé la peine de mort.

Le Parlement l'a ratifiée.

Seul à présent, le Président de la République possède le droit de remettre en cause la sentence.

Si l'exécution a lieu, 50 autres condamnations vont être à leur tour exécutoires. D'autres par la suite.

Allons-nous permettre que la Turquie subisse le même sort que l'Iran, où le sang ne cesse de couler davantage ?

Camarades et Amis, agissez vite. Répondez à notre cri d'alarme, et signez cet appel afin que l'opinion mondiale agisse en faveur des condamnés.

L'Union des Etudiants Turcs en France  
Le Comité Exécutif.